

● (1700)

Je voudrais rappeler aux députés quelques-unes des excellentes mesures prises par le gouvernement. Jusqu'à maintenant, près de 165,000 familles canadiennes ont profité de subventions de \$3,000 en vertu du Programme d'encouragement à l'accession à la propriété. Le gouvernement a consacré à ce programme près d'un demi-milliard de dollars.

Les députés ne sont pas sans savoir que le gouvernement a prévu 100 autres millions de dollars pour prolonger ce programme, qui a permis d'obtenir les résultats escomptés, jusqu'à la fin d'avril 1983.

Je tiens à rappeler aux députés qu'en janvier 1983, plus de 4,800 maisons individuelles ont été mises en chantier, soit le plus grand nombre jamais enregistré dans un mois de janvier. En janvier, le nombre de mises en chantier, sur une base annuelle, était passé à 165,000. Cette tendance à la hausse avait commencé au dernier trimestre de 1982, et je suis persuadé qu'elle se maintiendra pendant la majeure partie de 1983.

A l'heure actuelle, nous prévoyons 150,000 mises en chantier en 1983. Ce serait là une nette amélioration par rapport à l'année précédente. Je voudrais cependant viser un objectif encore plus élevé. Je pense que si les taux d'intérêt se maintiennent à ce niveau, il y a de fortes chances que nous dépassions ces prévisions.

Il n'y a pas que dans ce domaine que nos efforts portent des fruits. En fait, comme le ministre des Finances l'a signalé, les taux d'intérêt hypothécaires consentis à l'heure actuelle pour une hypothèque d'un an se situent à 12 p. 100, soit le plus bas niveau depuis plusieurs années. Le programme des 6 et 5 p. 100 est couronné de succès et le taux d'inflation a grandement diminué. En outre, nous avons prévu des subventions de 115 millions de dollars pour le Régime canadien de rénovation des maisons. Ce programme est très efficace; en effet, il n'en coûte que \$5,000 pour créer une année-personne de travail, car le secteur privé est incité à investir.

Dans le cadre de son Régime de construction de logements locatifs, le gouvernement s'est engagé en 1982 à offrir des prêts sans intérêt pour la construction de quelque 11,000 logements locatifs dans des localités où l'offre est insuffisante. Dix neuf mille autres logements locatifs pourront être construits en vertu de ce programme.

Ces importants investissements du gouvernement ont encore plus de retentissement par ce qu'ils ont un effet d'entraînement sur les investissements privés. Notre expérience montre, par exemple, que chaque dollar investi par le gouvernement en vertu du Programme canadien de rénovation de maisons entraîne l'investissement de \$3 de sources privées. Comme la contribution du gouvernement, à ce jour, a été de 115 millions de dollars, cela représente un investissement total de fonds publics et privés se montant à environ 450 millions de dollars.

Ces initiatives gouvernementales dans le domaine du logement se sont révélées fructueuses, beaucoup plus fructueuses que les plus optimistes ne l'avaient même espéré. Elles ont été reçues avec enthousiasme par les Canadiens, ce qui semble indiquer qu'elles répondent à un besoin réel. A cet égard, je voudrais rendre hommage à mon prédécesseur, le ministre d'État chargé des Finances (M. Cosgrove), qui a proposé ces programmes. Ces mesures ont augmenté la confiance du public

### *Pouvoir d'emprunt*

dans le marché immobilier et contribué de façon importante au redressement économique et au maintien de l'emploi.

En parlant de ce que nous avons fait pour enrayer la récession et améliorer les conditions de logement des Canadiens, je tiens à signaler que la pénurie de logements locatifs qui existait dans de nombreuses villes s'est nettement résorbée. La dernière enquête de la Société canadienne d'hypothèques et de logement montrait que 2,5 p. 100 des logements locatifs étaient vacants alors qu'il y en avait que 1,5 p. 100 six mois plus tôt. On prévoit que le taux d'inoccupation augmentera encore en 1983, du fait que de nombreux entrepreneurs profitent du Régime canadien de construction de logements locatifs.

Toutes les mesures sont destinées à rétablir l'économie canadienne et elles pèsent lourdement sur les ressources financières du gouvernement. Les mesures prises dans le domaine du logement sont à la base d'une action nationale concertée, destinée à revitaliser le secteur du bâtiment. Leur succès a exigé la participation et la collaboration des autres niveaux de gouvernement, de l'industrie et des établissements de prêt. Nous avons travaillé ensemble à stimuler ce secteur pour contribuer à la relance, dans un esprit de concertation nationale.

L'action du gouvernement montre l'intérêt de celui-ci pour les propriétaires, ceux qui achètent un logement pour la première fois et les locataires. Les Canadiens considèrent le logement comme l'élément central de leur sécurité sociale et financière, et nos mesures ont permis de restaurer ce sens de la sécurité. Il faut un certain degré de confiance si l'on veut que les gens achètent une première maison et c'est cette confiance que nous avons suscitée.

Les Canadiens ont tout intérêt à ce que l'on crée ce climat de confiance. C'est aussi dans l'intérêt de l'économie dans son ensemble. Nous avons encore bien du chemin à parcourir, mais les mesures que le gouvernement fédéral a prises en matière de logement l'an dernier devrait permettre de créer aux alentours de 180,000 emplois, essentiellement dans le domaine de la construction de logements locatifs, et de pavillons unifamiliaux et de la rénovation et de l'aménagement de maisons déjà existantes. Ces mesures vont permettre également de créer des emplois dans l'industrie des matériaux de construction ainsi que dans le secteur de la fabrication et de la commercialisation des appareils ménagers et de l'ameublement. Tout le pays devrait en profiter.

Le gouvernement fédéral souhaite accroître le nombre des logements disponibles et il veut également rétablir un climat de sécurité et de confiance. Il a débloqué plus d'un milliard de dollars pour ces différents programmes de construction de logements. Ces mesures viennent s'ajouter aux programmes déjà en place en faveur des logements sociaux, de la rénovation des logements au titre du programme PAREL, du programme d'isolation des maisons et du programme d'aide aux logements destinés aux autochtones. Les crédits ainsi débloqués viennent s'ajouter au budget des programmes d'aide au logement existants. Les députés et les Canadiens doivent bien comprendre que ces programmes ne reviennent pas à substituer des fonds publics à des investissements privés. Comme je l'ai déjà dit précédemment, bon nombre des mesures prises par le gouvernement ont incité l'entreprise privée à investir des sommes importantes dans le secteur du logement. Les sommes investies